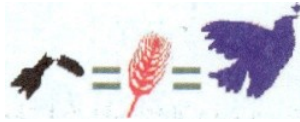


Le Mouvement de la Paix

30, rue des Trembles
76610 Le Havre

Bulletin havrais
n° 53



Janvier 2017

— Bulletin d'information pacifiste édité par le Mouvement de la Paix du Havre —



*Meilleurs vœux
pour l'année 2017*

Réunion spéciale

Renouvellement adhésion 2017

Le livre blanc de la paix

Verre de l'amitié

Vendredi 27 janvier

à 18h

Maison des syndicats

Franklin

Assemblée Générale

du Mouvement de
la Paix du Havre

Vendredi 3 mars

à 18h

Maison des syndicats

Franklin

page
1

Sommaire :

- Les vœux du Mouvement de la Paix : page 2
- ODD : les Objectifs de Développement Durable : page 3
- Palestine : l'ONU condamne la colonisation de la Palestine par Israël : page 4
- Peuple sahraoui : justice enfin rendue? : page 5
- Solidarité avec le peuple syrien : actions au Havre : pages 6 & 7
- Syrie : pour une paix durable : pages 7 & 8
- « Femmes ambassadrices de paix » : article de la presse havraise : p. 8



Prochain cercle de silence
le jeudi 19 janvier
de 17h30 à 18h30
devant l'Espace Coty

Rappel :
tous les 3^{ème} jeudis du mois.

Rassemblement en solidarité avec les Syriens

tous les dimanches

de 15 h à 16 h

devant

l'oiseau blessé

(jardins de l'Hôtel de Ville)

LES VOEUX DU MOUVEMENT DE LA PAIX POUR 2017



Stop la guerre, Stop les violences Ensemble construisons la paix !

L'année 2016 s'achève avec :

- ◆ des bombardements meurtriers, des attentats odieux,
- ◆ des centaines de milliers de réfugiés souvent refoulés,
- ◆ des milliers de noyades en Méditerranée,
- ◆ des annonces d'augmentations importantes de budgets militaires,
- ◆ la fabrication de nouvelles armes nucléaires,
- ◆ la justification des guerres pour résoudre les conflits.

Mais l'année 2016, c'est aussi :

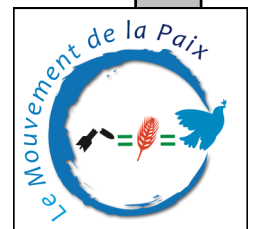
- ◆ le vote à l'ONU par 123 états contre 38 (dont la France) de la tenue d'une conférence pour préparer un traité d'interdiction des armes nucléaires,
- ◆ le vote d'une résolution du conseil de Sécurité de l'ONU condamnant la colonisation israélienne,
- ◆ des avancées importantes souvent cachées.

Non, la guerre ne règle rien, préparer la guerre pour avoir la paix est une absurdité et une monstruosité. La grande majorité des hommes veulent la paix. Mais pour avoir la paix il faut la construire. Pour cela il faut agir tous ensemble !

Qu'en cette année 2017, les peuples fassent **entendre plus fortement leur volonté de paix**, qu'ils expriment plus fortement **leur solidarité avec les victimes**, qu'ils exigent de leurs gouvernements **une diminution significative des dépenses d'armement** et, qu'ils agissent pour la mise en place **d'un traité d'interdiction des armes nucléaires**. Dans le même temps, que tous les Etats consacrent plus de moyens pour **la satisfaction des besoins sociaux**, qu'ils s'engagent vraiment pour **réaliser les 17 objectifs de développement durable** adoptés en 2015 par l'Assemblée générale de l'ONU.

Qu'en France nous marchions encore plus nombreux pour dénoncer les violences et les guerres, pour définir et exiger une véritable politique de paix.

Tous ensemble en 2017, écrivons le livre blanc de la paix !



Les Objectifs de développement durable

Fin septembre 2015 les États membres de l'ONU ont défini 17 objectifs de développement durable (ODD) pour améliorer le monde d'ici 2030. Les 15 premiers correspondent aux 3 piliers du développement durable : social, écologique et économique. Les 2 derniers façonnent le cadre indispensable : paix et sécurité, et partenariat.



1 PAS DE PAUVRETÉ
Aujourd'hui, nombre d'habitants des pays en développement vivent avec moins de 1,25 dollar par jour. L'objectif est de réduire la pauvreté de moitié au niveau national d'ici 2030, l'éradication mondiale étant le but ultime.



4 EDUCATION DE QUALITÉ
Filles et garçons doivent pouvoir aller librement à l'école primaire et secondaire et poursuivre leurs études. L'enseignement technique, professionnel et universitaire doit être librement accessible, quel que soit le sexe ou l'origine.



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
L'énergie doit être produite et utilisée plus efficacement. Tout le monde doit avoir accès à une énergie moderne, abordable et durable. Les sources renouvelables doivent gagner en importance.



10 INÉGALITÉS RÉDUITES
L'inégalité (au sein des pays et entre eux) doit être combattue, par une progression plus rapide des bas salaires et une participation accrue des pays en développement à la prise de décision des institutions économiques et financières internationales.



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Le changement climatique concerne chaque pays, sur chaque continent. Les responsables politiques doivent prévoir des mesures d'adaptation et les citoyens y être sensibilisés. L'ONU veut rendre les nations vulnérables plus résistantes aux catastrophes naturelles.



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
Paix et sécurité - aussi juridique - sont essentielles pour un monde meilleur. L'objectif inclut la protection des enfants contre les abus et mauvais traitements et la lutte contre la corruption. Les gens ont droit à une administration compétente et honnête à tous les niveaux.



2 FAIM «ZÉRO»
Tout le monde doit avoir accès à une alimentation abordable. Les nouvelles techniques agricoles permettront de cultiver des aliments sains et de qualité, de manière durable, et de garantir la sécurité alimentaire.



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
L'inégalité entre les sexes (plafond de verre, écart salarial et violence sexiste) doit être éradiquée. Les femmes, comme les hommes, ont droit à une bonne santé et à être informés sur la sexualité et la reproduction.



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
La croissance économique revêt avant tout de l'importance pour les pays les moins avancés. Des conditions de travail sûres et décentes pour hommes, femmes et jeunes, et la protection des droits du travail peuvent y contribuer. L'ONU veut abolir l'esclavage, le travail forcé et le travail des enfants. La croissance économique ne peut nuire à l'environnement.



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
Le logement de l'avenir doit tenir compte d'une population en expansion, d'où le choix de modes de construction sûrs, propres, durables. Des zones d'habitat plus verdoyantes et de bons transports publics, permettant de réduire la pollution routière, sont deux autres cibles.



14 VIE AQUATIQUE
Mers et océans sont menacés et doivent être protégés. Surpêche, déchets et pêche illégale, contrairement à une politique durable, ne bénéficieront plus de subsides.



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
L'ONU prône une coopération accrue entre entreprises, gouvernements, citoyens et organisations, mais aussi entre tous les acteurs. Technologies, partage des connaissances, échanges commerciaux, finances et données sont autant d'aspects essentiels. La coopération est la clé pour le développement de la croissance durable.



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
La mortalité infantile et maternelle doit diminuer, tout comme la consommation d'alcool et de drogues. Il faut informer sur les maladies contagieuses, pour lutter contre leur propagation. Les maladies mentales et la diminution des victimes de la route sont deux autres points d'attention de l'ONU.



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
Tout le monde a droit à l'eau potable et à des équipements sanitaires. La qualité de l'eau doit être améliorée, par la réduction de la pollution, l'arrêt des rejets de produits chimiques et la diminution de moitié des eaux usées. Il faut remédier à la pénurie d'eau.



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
L'infrastructure durable est le fondement d'une économie forte et du bien-être social. Une industrie innovante et l'Internet pour tous sont deux autres éléments essentiels.



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
Notre société de consommation produit beaucoup de déchets. La gestion durable et l'utilisation efficace des matières premières sont indispensables. La population mondiale doit être sensibilisée à un mode de vie plus vert. Il faut réduire le gaspillage alimentaire et la production de déchets.



15 VIE TERRESTRE
Les écosystèmes terrestres (forêts, marais et montagnes) doivent être protégés. La conservation de la biodiversité est prioritaire, tout comme la restauration des zones naturelles touchées.

Le Conseil de Sécurité de l'ONU condamne sans appel la colonisation de la Palestine par Israël

Un rappel bienvenu du droit international, face à un avenir menaçant

Par ces temps difficiles, c'est une victoire diplomatique incontestable que vient de remporter la Palestine avec un vote à l'unanimité (14 voix), moins l'abstention des Etats-Unis qui n'ont pas fait jouer leur veto. Israël et ses multiples relais auront été dans l'incapacité d'y faire obstacle malgré la complicité honteuse du Général Sissi et l'in vraisemblable immixtion de Trump dans les affaires de l'administration américaine en place. Cela a choqué dans les milieux diplomatiques et amené le Président Obama à rester sur la position d'abstention.

Refusant de céder comme l'Egypte au diktat trumpien, le Venezuela, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande et le Sénégal, pays de quatre continents, ont reproposé le texte au vote et ont convaincu l'ensemble des Etats membres du Conseil de l'adopter. Ce beau succès ne doit pas nous cacher que le couple Trump-Netanyahu va être extrêmement dangereux et que les responsabilités des pays européens seront d'autant plus grandes pour refuser un monde dominé par la loi de la jungle.

De ce point de vue, la Suède qui, hors Conseil, a beaucoup fait pour permettre cette percée diplomatique s'est révélé particulièrement engagée montrant la voie à ses partenaires européens.

Quant à la France elle a su faire le bon choix et ne pas se laisser impressionner par les imprécations grotesques de B. Netanyahu. Elle doit maintenant honorer son engagement d'une reconnaissance pleine et entière de l'Etat de Palestine, engagement renouvelé par l'Assemblée nationale et le Sénat. Le Président de la République doit saisir ce moment pour faire aboutir ce qui selon les termes de Laurent Fabius en 2014, « n'est pas une faveur, pas un passe-droit, mais un droit ».

Israël : arrogance, mépris de l'ONU et mépris du droit qui appellent des sanctions

L'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 2334 continue à provoquer une tempête de réactions indignées dans les milieux dirigeants israéliens. La palme du grotesque revenant au ministre de la défense, Liberman, qui parle de « nouvelle Affaire Dreyfus » à propos de la Conférence de Paris annoncée pour le 15 janvier et appelle les Juifs de France à rejoindre Israël... s'ils veulent rester juifs ! Et une autre palme à Netanyahu qui vient de découvrir qu'Obama complotait contre lui après lui avoir octroyé ... 38 milliards de dollars.

Entendre Netanyahu parler de sanctions contre les pays ayant voté la résolution a quelque chose de surréaliste, alors qu'Israël, qui bafoue avec constance les résolutions de l'ONU le concernant, n'a jamais été sanctionné. ... Pour un peu on s'attendrait à le voir proclamer unilatéralement la suspension de l'Accord d'association avec l'Union européenne ! Il s'en gardera bien sachant qu'Israël en est le grand bénéficiaire et jouit quasiment d'une place de 28ème membre.

On est là devant le résultat de cette culture de l'impunité profondément installée chez des dirigeants israéliens qui se voient rappeler le droit par le Conseil de sécurité pour la 1ère fois depuis 1980. Tout rappel au droit est ainsi considéré comme une agression par un Etat qui, au fil des ans, s'est ancré dans l'idée qu'il ne peut accepter d'être traité comme les autres Etats du monde. L'impunité engendre nécessairement l'arrogance.

Pas complètement inconscient quand même, Netanyahu a demandé à ses députés de ne plus s'exprimer « sur l'annexion de territoire et la construction dans les implantations, parce qu'il pourrait y avoir une autre mesure internationale (contre Israël) avant le changement d'administration américaine le 20 janvier ». Il suffirait ainsi d'attendre Trump pour remettre l'Onu au magasin des antiquités, lui pour qui elle est « juste un club pour prendre du bon temps ». Et reprendre alors en toute tranquillité la suite du dépeçage de la Palestine.

La question posée à la communauté internationale, et donc à la France, est à la fois celle de la nécessité de choisir entre l'ONU et la loi de la jungle et celle d'une réponse politique face à la griserie de dirigeants voyous.

Cette réponse politique tient en quelques termes simples : reconnaissance immédiate pleine et entière de l'Etat de Palestine dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale, suspension de l'Accord d'association entre l'Union européenne et Israël et de toute coopération militaro sécuritaire, interdiction des produits des colonies et de tout service lié à la colonisation...

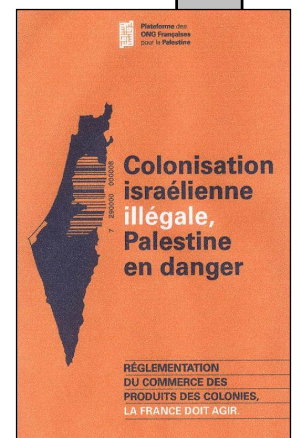
Juste de quoi amener les dirigeants israéliens à s'interroger sur leur stratégie et contraindre Israël à prendre le chemin de la paix.



Communiqué de l'AFPS
du 23 décembre 2016

page
4

Communiqué de l'AFPS
du 27 décembre 2016



Justice enfin rendue au peuple sahraoui ?

L'association « Un camion-citerne pour les Sahraouis » nous transmet la lettre de l'AARASD à propos de l'importante **décision de la Cour de Justice Européenne concernant le Sahara Occidental occupé** et l'exploitation et le pillage de ses ressources naturelles par le Maroc.

Le 22 décembre 2016

JUSTICE ENFIN RENDUE AU PEUPLE SAHRAOUI ?

Ce 21 décembre 2016, la Cour de Justice de l'Union européenne, a rendu un verdict sans ambiguïté qui rappelle avec clarté et force que le Sahara occidental ne fait pas partie du Royaume du Maroc et qui en même temps protège à terme le Sahara occidental de l'exploitation de ses richesses par l'occupant marocain.

Ce n'est pas la première fois que nous abordons ce sujet de la protection des ressources du Sahara occidental, territoire non-autonome. Mais ce verdict de décembre est une étape formidable pour le peuple sahraoui et un sacré revers pour le Maroc !

En effet, que vient de dire la Cour de justice ? « Les accords d'association et de libéralisation entre l'Union européenne et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental ». Les juges européens indiquent clairement que les accords commerciaux de 2012, comme ceux conclus en 2000 ne peuvent s'appliquer au territoire du Sahara occidental, car ce territoire ne fait pas partie du Royaume du Maroc.

C'est enfin sous sa forme la plus légitime la réponse de la justice aux « manigances » marocaines qui, depuis 1976, s'emploient à utiliser à double fin, accords commerciaux et traités : veiller aux intérêts du royaume et faire exister juridiquement son occupation du Sahara. Les juges européens rendent aussi justice en tant que tel au peuple sahraoui, en rappelant l'Avis consultatif de 1975, de la Cour de justice : « Le peuple de ce territoire doit être regardé comme un tiers susceptible d'être affecté par la mise en œuvre de cet accord ». Peuple qui par ailleurs doit être consulté avec ses représentants pour l'exploitation de ses ressources. Les juges indiquent même : « En l'occurrence il n'apparaît pas que ce peuple ait consenti à ce que l'accord soit appliqué au Sahara occidental » !

Pour mémoire, quelles sont les principales étapes qui ont abouti à cette décision de justice ?

En 2013, le Front Polisario saisit le tribunal de l'UE pour demander l'annulation de l'accord commercial conclu en 2012 entre Maroc et Conseil de l'UE au motif que cet accord s'applique au Sahara occidental.

10 décembre 2015 : le Tribunal européen décide d'annuler l'accord dans la mesure où il inclut le Sahara occidental, le Conseil ayant manqué à son obligation d'examiner s'il n'existait pas des indices d'une exploitation des ressources au détriment des populations du Sahara occidental.

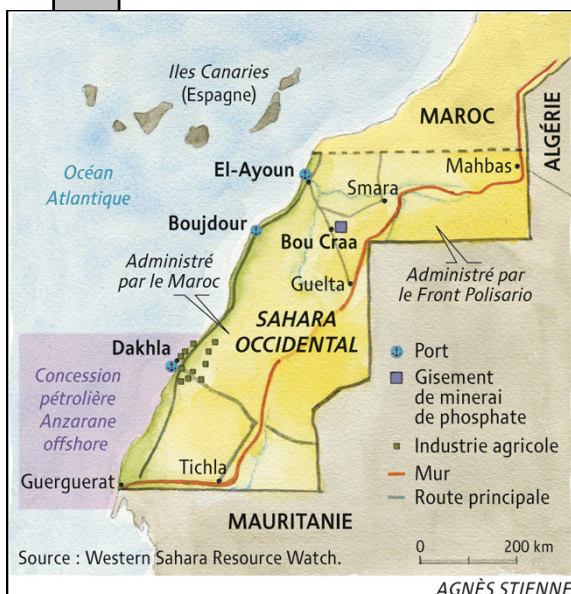
Très vite, le Conseil de l'UE introduit un pourvoi devant la Cour de justice de l'UE pour réclamer l'annulation de cette décision, ne résistant pas aux fortes pressions marocaines bien relayées par la France. La Cour de Justice de l'Union européenne a tranché en s'appuyant sur les principes de la Charte des Nations unies et sur les règles de la décolonisation.

C'est une décision redoutable pour la monarchie marocaine et les ambitions de Mohamed VI, le roi du business ! Le Sahara occidental n'est toujours pas à vendre !

Au contraire, la Commission européenne, les entreprises industrielles doivent désormais tirer toutes les conséquences de cette décision de justice et entrer en négociations avec le Front Polisario, unique représentant du peuple sahraoui, seul légitime à apprécier comment exploiter ressources et richesses du Sahara occidental.



CRÉDIT : FAROUK BATICHE / NEWPRESS ©



Solidarité avec le peuple syrien

Contre les massacres et pour une paix durable

Solidarité avec Alep :
rassemblement à l'appel d'Amnesty International,
devant l'Espace Coty, le 15 décembre 2016 à 18h15

Une mobilisation d'une centaine de personnes au Havre autour du nom de la ville d'Alep éclairé de bougies au centre du cercle de silence devant l'Espace Coty. . De nombreuses personnes ont déposé une lumière en solidarité avec les victimes d'Alep. Un certain nombre de familles syriennes réfugiées étaient présentes.

AMNESTY
INTERNATIONAL



page
6

Rassemblements citoyens « Alep brûle »
Appel : page facebook « Un Havre de paix pour les Syriens »

Depuis le 11 décembre, rassemblements devant « l'oiseau blessé » dans les jardins de l'Hôtel de Ville, tous les dimanches de 15 h à 16 h



Veille citoyenne pour la Syrie

Présence quotidienne sur le parvis sud de Coty de 18 h à 19 h
(sauf le dimanche)

Solidarité avec le peuple syrien

Contre les massacres et pour une paix durable

Issus de divers rassemblements, d'associations, nous nous sommes réunis une première fois le 23 décembre pour fédérer et diversifier au Havre les actions pour le peuple syrien et d'échanger avec des réfugiés syriens :

Outre les rassemblements qui se poursuivent, diverses actions vont voir le jour dans le domaine humanitaire, le semaine de la solidarité et pour une paix durable :

- ◆ Domaine humanitaire
 - Lister les besoins précis des réfugiés syriens et des populations, voir avec des associations humanitaires, caritatives ... ce qui est déjà en place
- ◆ Domaine de la solidarité
 - Rencontres avec familles syriennes (comme un repas avec le collectif migrants)
 - Répondre au besoin en apprentissage du français
- ◆ Pour l'arrêt de la guerre et de ses massacres et une paix durable
 - Information par tracts
 - Pétition

Et d'autres idées lors des rassemblements :

- idée de mettre en place des parrainages de familles de réfugiés,
- développer les cours de français, qui faciliteront l'intégration des familles (le blocage de la langue frustre beaucoup de nos amis),
- organiser des moments conviviaux entre havrais et réfugiés syriens (goûters, cafés etc)
- certains de nos amis syriens aimeraient aussi se rendre utiles, même s'ils ne peuvent pas tous travailler (bénévolat, aides diverses)

[#UnHavredePaixPourLesSyriens](#)

Halte aux massacres en Syrie, au Yémen et en Irak.

Exigeons de nos dirigeants une initiative française et européenne à l'ONU

Il n'y aura de solution définitive à la tragédie syrienne que politique et diplomatique.

Or la résolution 2254 adoptée par le Conseil de Sécurité de l'ONU en décembre 2015 prévoyait des négociations impliquant tous les acteurs concernés accompagnées d'un processus politique qui devait conduire à un cessez-le-feu et à une transition démocratique pour la Syrie...

Les processus révolutionnaires de 2011 en Syrie et au Yémen ne réclamaient que deux choses : liberté et démocratie. Il faut permettre aux peuples engagés dans ce processus de trouver la solution politique au conflit. L'ONU doit reconnaître leur légitimité à négocier entre eux leur propre avenir.

Rien ne peut exonérer le Conseil de Sécurité des Nations Unies de mettre en œuvre ces solutions politiques afin de mettre en place une réelle démocratie qui permette l'existence de la pluralité des idées et respectueuse des différentes composantes de la société syrienne dont le peuple Kurde.

La France a une part de responsabilité dans le chaos dans lequel se trouve cette région, notamment par ses ventes d'armes. Il lui appartient d'agir :

- en mobilisant l'Union Européenne pour l'application de la résolution 2254,
- en intervenant avec l'Union Européenne pour empêcher que le gouvernement turc en profite pour écraser le peuple kurde dont le respect des droits est au cœur d'une solution pour la paix au Moyen-Orient.

Les mêmes solutions doivent prévaloir en Irak et au Yémen.

Nous condamnons avec force les massacres et nous dénonçons les responsabilités de tous ceux qui ont contribué par leurs guerres à mettre le Moyen-Orient à feu et à sang.

Notre solidarité va vers toutes les victimes de ces guerres et aux réfugiés pour lesquels nous demandons que l'Europe et la France les accueillent tous avec humanité, conformément au droit international humanitaire.

Face à cette tragédie humaine qui se déroule sous nos yeux, nous vous invitons :

- à **signer la pétition** adressée au Président de la République, ainsi qu'aux députés européens,
- à **participer aux rassemblements** chaque dimanche de 15 h à 16 h devant l'Oiseau Blessé, dans les jardins de l'Hôtel de Ville ...

Initiative citoyenne urgente Pour mettre fin aux souffrances des peuples syrien, kurde, irakien et yéménite.

Depuis le début des guerres au Moyen-Orient, **les populations syrienne, irakienne et yéménite sont la cible de massacres odieux**. Les kurdes, peuple sans état, écartelés sur 4 pays, luttent depuis la fin du XIXème siècle pour un "Grand Kurdistan", théoriquement promis par les puissances alliées en 1920.

Toutes ces populations payent un lourd tribut à la guerre, avec des centaines de milliers de morts et des millions de déplacés.

Face à cette tragédie humaine, nous exigeons de l'ensemble des parties prenantes de respecter le droit humanitaire. Nous réaffirmons l'urgence d'une initiative de notre pays et de l'Union Européenne pour :

- l'arrêt total des bombardements et des combats,
- le retrait de tous les groupes armés étrangers de Syrie,
- un désarmement complet de tous les belligérants,
- l'organisation de négociations avec l'objectif de satisfaire les revendications premières de ces peuples : liberté et démocratie.
- la libre circulation de l'aide humanitaire en Syrie, au Yémen et en Irak,
- mais aussi l'accroissement de l'aide aux réfugiés y compris pour leur accueil tel que demandé dès septembre par le représentant de l'ONU.

Enfin, nous condamnons les crimes de guerre commis tant par les dictateurs au pouvoir que par les groupes terroristes Daech, Al-Nosra, El-Qaïda.

←
Texte de la
pétition



PARIS-NORMANDIE HAVRE DIMANCHE
du 16 décembre 2016

La Maison des syndicats du Havre accueillait l'exposition « Femmes ambassadrices de la paix »

page
8

Le hall de la Maison des syndicats (cours de la République) accueille jusqu'au 23 décembre une exposition itinérante du Mouvement de la Paix, intitulée « Femmes ambassadrices de la paix ».

Y sont présentées des initiatives concrètes prises par des femmes, sur tous les continents, pour construire la paix et promouvoir une culture de paix et de non-violence. Parmi elles : **Madeleine Rebérioux**, historienne et enseignante qui a lutté contre la guerre d'Algérie, **Germaine de Gaulle-Anthonioz**, résistante-déportée et présidente d'ATD-Quart-Monde, l'avocate et militante des droits humains **Shirin Ebadi**, Prix Nobel de la paix 2003, **Wangari Maathai**, première Africaine ayant reçu le Prix Nobel de la paix, les chanteuses **Joan Baez** et **Miriam Makeba** ou encore les journalistes **Anna Politkovskaïa** et **Florence Aubenas**.

L'exposition veut rendre lisible l'action de toutes ces militantes de la paix, et le Mouvement de la Paix entend aussi qu'elle soit « *un appel à l'engagement, car chacun peut agir là où il est, à la mesure de ses moyens* ». Agir par exemple au sujet des guerres au Moyen-Orient et d'Alep.

Une pétition

Lors du vernissage, **Marie-Claire Jégaden**, animatrice du comité local de l'association, a évoqué « *une initiative urgente pour mettre fin aux souffrances des peuples syrien, irakien et yéménite* ». Il s'agit d'une pétition du Mouvement de la Paix exigeant « *de l'ensemble des parties prenantes de respecter le droit humanitaire* » et demandant à la France et à l'Union européenne de prendre plusieurs initiatives pour obtenir notamment un arrêt total des bombardements et des combats.

Marché de Noël d'Harfleur

Cette année, comme les précédentes, nous étions présents au marché de Noël d'Harfleur, invités par la municipalité qui offre aux associations cette occasion de se faire connaître.

Nous y avons notamment distribué bon nombre de cartes-pétitions contre les armes nucléaires à envoyer à notre Président.

